

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi 2 février 2015 à 19h00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Isabelle Allard
Geneviève Girard
MM. Frédéric Bélisle
Guy Chamberland

QUORUM

Absent : M. Jacques Lavallée.
Le directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.

2015-02-02-001 Ouverture de l'Assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par Mme Geneviève Girard :

L'ouverture de l'assemblée de consultation publique à 19h00.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-02-002 Demande de dérogation mineure du 515 Grand Sabrevois (lot 4 974 069)

Présentation de la demande de dérogation mineure :

Demande de dérogation mineure no 2015-001, lot 4 974 069 dont l'adresse est située au 515, Grand Sabrevois et relativement à la construction d'une maison modulaire, pour héberger l'employé de ferme prévue sur le lot 4 974 069. La superficie totale de 1000 mètres carrés de moins que la norme, celle-ci étant du 6000 mètres carrés. L'article 40 de la Loi sur les activités agricoles autorise en droits acquis à des fins résidentiels une superficie de 5000 mètres carrés. Le tout en dérogation quant au règlement de lotissement no 402, article 3.3 « Dimension des nouvelles subdivisions ».

Explications du dossier;

Recommandation du CCU : Favorable à la demande;

Demandeur non présent;

Aucun citoyen présent s'objectant à la demande de dérogation mineure;

2015-02-02-003 Fermeture de l'Assemblée de consultation publique

Il est proposé par Mme Isabelle Allard,

La fermeture de l'assemblée de consultation publique à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

Le tout en dérogation quant au règlement de lotissement no 402, article 3.3 « Dimension des nouvelles subdivisions ».

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'objection de la part de citoyens et les recommandations favorables des membres du CCU;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par M. Guy Chamberland :

D'accepter la demande de dérogation mineure, tel que déposée.

**Avec l'abstention de Mme Teresa Gagnon
Adoptée à l'unanimité**

2015-02-005 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 janvier 2015

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 janvier dernier a été remise préalablement, à chaque membre du Conseil et que ceux-ci confirment l'avoir lu;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par Mme Geneviève Girard :

L'adoption du procès-verbal du 5 janvier 2015, en effectuant quelques corrections concernant le nom d'un proposeur et appuieur.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-006 Dépôt du rapport de l'inspecteur concernant l'ordonnance des travaux en vertu de l'article 35 sur les compétences municipales, relativement au fossé mitoyen entre les lots 4 565 453 et 4 564 442 (354 et 338, route 133)

CONSIDÉRANT l'intervention de notre inspecteur en vertu de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT l'entente entre les propriétaires en date du 12 juin 2014, n'ayant pas été respectée à l'intérieur des délais proposé;

CONSIDÉRANT la rencontre du 6 janvier 2015 et du procès-verbal rédigé par M. Jean Vasseur;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Belisle :

De déposer les rapports de notre inspecteur ainsi que l'ordonnance des travaux en date du 9 janvier 2015, aux archives de la Municipalité, selon l'article 44 L.C.M.

**Avec le retrait de Mme Isabelle Allard
Adoptée à l'unanimité**

2015-02-007 Dépôt de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil à la MAMROT

Prendre acte que les élus ont déposé au bureau du Directeur leurs déclarations des intérêts pécuniaires.

2015-02-008 Programme PARRM

2015-02-008.1 Programme réseau routier municipal demande de report pour l'année 2015

CONSIDÉRANT que la Municipalité a effectué sa demande de report, en date du 2 avril 2014, de travaux dans le cadre du Programme du PARRM qui avait été approuvé;

CONSIDÉRANT que le 22 janvier 2015 le Ministre autorise le report partiel de notre demande initiale et qu'en conséquence la Municipalité n'a pas exécuté les travaux, celle-ci ne pouvant le faire avant ladite autorisation;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

De retransmettre une demande de report partiel de la subvention attribuée en 2013 s'étendant jusqu'à l'année 2015-2016.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-008.2 Demande de versement du PARRM no 21760-1

CONSIDÉRANT *l'attribution de subvention au montant de 11 000\$ pour l'amélioration du drainage pluvial et des trottoirs, confirmé en date du 11 novembre 2014;*

CONSIDÉRANT *que les travaux ont été effectués selon les normes du Programme;*

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée :

Que les membres du Conseil approuvent les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang Bord-de-l'Eau et la route 133 (périmètre urbain) pour un montant subventionné de 11 000 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-009 Mandat pour l'inspection des propriétés privées afin de contrôler les rejets de l'égout municipal

CONSIDÉRANT que les registres de quantité des différents postes de pompage d'égout sanitaire augmentent considérablement en période de dégel;

CONSIDÉRANT que la dernière inspection remonte à l'année 2008-2009 et que le règlement municipal n'autorise pas les rejets pluviaux à l'égout sanitaire;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser les employés du service des travaux publics à l'inspection des branchements pour l'application du règlement relatif aux branchements privés afin de limiter les coûts de pompage et de traitement des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-010 **Mandat professionnel pour l'agrandissement du local des loisirs**

CONSIDÉRANT que les offres de service de deux professionnels architecte pour l'éventuel agrandissement du local des loisirs;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par Mme Geneviève Girard :

De mandater, M. Claude Goyette, pour la confection des plans et devis du projet d'agrandissement du local des loisirs, le tout en conformité des normes applicables aux bâtiments publics de la Régie du Bâtiment du Québec.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-011 **Confection du rapport d'analyse de la qualité de l'air de l'église anglicane**

CONSIDÉRANT que la Municipalité est en attente d'une aide financière pour la restauration de l'église anglicane, sous le Programme PIQM 5.1 et également sous le Conseil du Patrimoine religieux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité avant d'investir des sommes considérables à la restauration du bâtiment, doit s'assurer de la conformité des systèmes de sécurité ainsi qu'au contrôle de la qualité de l'air ambiant, priorisés et obligatoires à réaliser l'intérieur de ces programmes d'aide financière;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Isabelle Allard :

De confier le mandat à la firme Legault et Dubois pour le rapport de l'analyse de la qualité de l'air ainsi que des mesures de correction à apporter le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-012 **Nouveaux emplacement pour les luminaires des rues Girard et 26^{ème}**

CONSIDÉRANT quelques demandes de citoyens pour l'amélioration de l'éclairage de certaines rues;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser la pose de nouveaux luminaires de rue pour des fins de sécurité sur la rue Girard, proximité des boîtes postales multiples, ainsi que sur la 26^{ème} avenue Ouest, à l'intérieur de la courbe.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-013 **Dossier périmètre urbain**

Suite à la réception de l'avis défavorable du Ministre sur le règlement no 513 de la MRC du Haut-Richelieu pour la demande de consolidation du périmètre urbain de la Municipalité, le dossier a été remis à l'étude.

2015-02-014 Calendrier des assemblées régulières du Conseil selon le Code Municipal

CONSIDÉRANT qu'en vertu du Code Municipal, le Conseil a la possibilité d'adopter un calendrier afin de fixer les dates des assemblées régulières;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Isabelle Allard :

Que la Municipalité maintient les dates habituelles fixées par le Code Municipal, soient les premiers lundis de chaque mois.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-015 Renouvellement du contrat d'assurance de la Municipalité

CONSIDÉRANT la réception de la proposition d'assurances de la MMQ, pour la Municipalité, ainsi que tous documents complémentaires;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Guy Chamberland :

De renouveler le contrat d'assurance avec la MMQ selon les documents reçus.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-016 Demande à la Fabrique de Sabrevois pour cession de rue (prolongement de la rue Normandie)

CONSIDÉRANT que malgré l'avis défavorable du Ministre concernant la consolidation du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT que le prolongement éventuel de la rue Normandie est situé à l'intérieur du périmètre urbain de la Municipalité et qu'il est impératif pour des raisons de sécurité et de bouclage du réseau d'aqueduc;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'obtenir les cessions des terrains nécessaires au raccordement de la rue Normandie à la 28^{ème} avenue.

De transmettre à la Fabrique de Sabrevois la demande de cession de terrains nécessaires à la construction éventuelle de ce prolongement.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-017 Dépenses du mois de janvier 2015 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de janvier 2015 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par M. Guy Chamberland :

D'autoriser le rapport des dépenses du mois de janvier 2015 et le paiement et ce, telles que présentées dans le rapport.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-018 **Correspondance**

2015-02-019 **Varia**

2015-02-019.1 **CAS – Pacte rural**

CONSIDÉRANT que le CAS désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural, pour l'amélioration des équipements du Centre;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

Que la Municipalité donne son appui au projet, tel que déposé et désire supporter le CAS dans ces démarches.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-019.2 **Demande d'abattage d'arbres**

CONSIDÉRANT la demande d'un propriétaire de la 5^{ème} avenue pour l'abattage de 4 arbres à l'intérieur de l'emprise de rue;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

De maintenir la proposition de la Municipalité à l'effet de couper les arbres en mauvais états mais de maintenir les arbres en bonne santé, et qui ne représentent pas de risque pour la sécurité des citoyens.

Adoptée à l'unanimité

2015-02-020 **Période de questions**

2015-02-021 **Fermeture de l'Assemblée**

Il est proposé par M. Guy Chamberland :

La fermeture de l'Assemblée à 20h00.

Adoptée à l'unanimité